

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 4 MAI 2017

Le conseil municipal légalement convoqué s'est réuni le jeudi 4 mai 2017 à 19 heures 30, à la salle communale d'Amfreville-les-Champs, sous la présidence d'Alain Lebouc, Maire.

Présents : Alain lebouc, Thierry Beaudou, Matthieu Claeys, Natacha Beaufiles, Christian Dermont, Jean-Marie Stravaux et Céline Cantrel.

Absents excusés : Christophe Baudin, Anthony Carlès, Jean-Marie Stravaux et Céline Cantrel.

Pouvoirs : Christophe Baudin donne pouvoir à Alain Lebouc.

Mme Benoits est nommée secrétaire de séance.

Approbation du Compte Rendu du 7 avril 2017.

Adoption à l'unanimité du compte rendu du 7 avril 2017.

Modification de l'ordre du jour

Monsieur le Maire propose d'ajouter à l'ordre du jour une délibération concernant :

L'Emprunt pour l'Eclairage Public de la Route de la Fosse au Loup.

Délibérations

Monsieur le maire précise que cette réunion du conseil municipal fait suite à la Commission d'Appel d'Offre convoquée le xx mai 2017 pour l'ouverture des plis des entreprises ayant répondu à l'appel d'offre concernant l'aménagement de sécurité devant la mairie.

Cette commission a retenu 3 entreprises et a sollicité le maître d'ouvrage le bureau d'études V3D Concept de Dieppe afin d'analyser ces offres et de retenir l'entreprise la mieux disante.

La décision du conseil municipal permettra d'engager les travaux le plus rapidement possible en fonction des règles des marchés d'appel d'offre public.

N°D2017-05-33**Marché appel d'offre « Aménagement de sécurité devant la mairie »**

Monsieur le Maire donne lecture du rapport de l'analyse du bureau d'études V3D pour le marché d'appel d'offre, six entreprises ont répondu :

Entreprises	Montant H.T
EUROVIA	49 765.05 €
LA GRAINVILLAISE	49 527.80 €
GAGNERAUD	48 215.00 €
COLAS	54 986.65 €
FIZET	40 869.00 €
TPRC BEUZELIN	56 604.50 €

Après analyse de toutes ces propositions et après en avoir délibéré à partir des critères pondérés, le conseil municipal décide, à l'unanimité des membres présents, de retenir l'entreprise GAGNERAUD pour un montant des travaux de 48 215.00 € H.T, et charge Monsieur le Maire de signer avec cette entreprise tous les documents nécessaires pour finaliser le projet de l'aménagement de sécurité devant la mairie.

N°D2017-05-34**Annule & remplace la délibération N° 2017-04-27****Emprunt Eclairage Public Route de la Fosse au Loup.**

Monsieur le Maire fait part au conseil municipal qu'il a reçu du SDE une proposition de financement pour l'investissement négociée auprès du Crédit Agricole pour ses adhérents à savoir :

- Taux à 0.31 % sur 5 ans.
- Taux à 0.59 % sur 6 à 7 ans.
- Taux à 0.81 % sur 8 à 9 ans.
- Taux à 1.06 % sur 10 à 11 ans.

Monsieur le Maire propose de financer la participation communale pour les travaux d'éclairage Public de la route de la Fosse au Loup d'un montant de 12 432.78 € par un emprunt auprès du Crédit Agricole de Normandie-Seine.

Le Conseil municipal, après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire approuve sa proposition et après avoir délibéré :

- ***Décide de contracter auprès de la Caisse Régionale du Crédit Agricole Normandie-Seine le financement nécessaire correspondant au plan de financement sus décrit, soit :***

Réparti suivant les modalités ci-dessous :

Plan de financement de l'Investissement

Mode de financement : Taux fixe**Emprunt à court terme :**

Montant de l'emprunt	12 432,78 €
Taux actuel :	0,31 %
Durée du crédit :	5 ans
Modalités de remboursement :	annualité
Préfinancement du FCTVA sur 2 ans :	7 548,22 €
Type d'échéance :	échéances constantes

- **Autorise Monsieur le Maire à accepter cette proposition et à signer tous les documents relatifs à cet emprunt.**

Questions & Informations diverses
--

- **Planning Bureau de vote élections législatives des 11 & 18 juin 2017**

**PERMANENCE BUREAU DE VOTE
ELECTIONS LEGISLATIVES
DIMANCHE 11 JUIN 2017**

08h00 – 10h30		
Thierry Beaudou	Alain Lebouc	Natacha Gosselin
10h30 – 13h00		
Matthieu Claeys		Laurent Thafournel
13h00 – 15h30		
Catherine Benoit		Christian Dermont
15h30 -18h00		
Christophe Baudin	Alain Lebouc	René Jaulin

Alain Lebouc Maire, Président du bureau de vote, Thierry Beaudou Secrétaire.

PERMANENCE BUREAU DE VOTE ELECTIONS LEGISLATIVES DIMANCHE 18 JUIN 2017

08h00 – 10h30		
Thierry Beaudou	Alain Lebouc	Laurent Thafournel
10h30 – 13h00		
Matthieu Claeys		Jean-Marie Stravaux
13h00 – 15h30		
Anthony Carlès		Catherine Benoît
15h30 - 18h00		
Thierry Beaudou	Alain Lebouc	Céline Cantrel

Alain Lebouc Maire, Président du bureau de vote, Thierry Beaudou Secrétaire.

La prochaine réunion du conseil est prévue le 23 juin 2017

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 20h30 et ont signé le registre les membres présents.

**Liste des Délibérations de la séance du Conseil Municipal
du 4 mai 2017**

N°D2017-05-33

Marché appel d'offre « Aménagement de sécurité devant la mairie »

N°D2017-05-34

Annule & remplace la délibération N° 2017-04-27

Emprunt Eclairage Public Route de la Fosse au Loup.